



Formations

à l'attention des assos'UL



Une programmation variée



L'université s'associe avec plusieurs partenaires pour vous proposer des formations afin d'acquérir les bases utiles à chaque étape de la vie d'une association ou approfondir des compétences qui vous permettront de développer vos projets.

Nous nous sommes entourés d'intervenants qui vous connaissent et qui comprennent les enjeux d'une association. Les formations sont dispensées soit de pair à pair par des étudiants formés par les associations FEDELOR et ANIMAFAC, qui connaissent parfaitement votre quotidien d'étudiant avec des engagements associatifs, soit des directions de l'université et institutions qui veulent vous accompagner dans la réussite de vos projets.

Les formations classiques de gestion aborderont des sujets tels que la gouvernance associative, la responsabilité des dirigeants, le renouvellement de bureau, la gestion financière, la gestion de projet, la prise de parole en public.... Des items qui apportent les bases nécessaires afin de garantir la pérennité d'une association.

Evidemment, l'université tient à vous accompagner dans vos manifestations et autres événements festifs à travers les formations liées à la prévention et à la réduction des risques.

La programmation est enrichie avec des thèmes transversaux et les thématiques ne sont pas figées. Par exemple, au vu du contexte sanitaire 2020-21, nous avons proposé des formations comme "créer et animer un événement en ligne" ou encore "management à distance et com' interne". Ces formations ont pour objectifs de correspondre à vos attentes et de répondre à vos besoins.

Cette année universitaire, il s'agira de formations en lien avec le développement durable, la citoyenneté, l'inclusion et la lutte contre les discriminations... Le catalogue s'enrichira au cours de l'année grâce à de nouveaux partenariats mais aussi selon vos envies et besoins, n'hésitez pas à nous faire part de vos propositions.

Des formations ouvertes à tous ! Membres du bureau bien sûr mais aussi tout membre en prévision d'une future passation ou simplement curieux.

Selon les formations, nous vous donnons rendez-vous dans les Maisons de l'étudiant Lorraine Nord et Sud, sur vos sites, Discord « Assos étudiantes UL » ou Teams.

☰ Formation gratuite car c'est un engagement de l'université envers ses associations étudiantes.

☰ Sur inscription



Aujourd'hui, nous vous proposons



☰ Gestion associative p°4

- >Prendre la parole en public
- >Organisation d'évènements
- >Prévention des violences sexistes et sexuelles
- >Passer le relais

☰ Prévention et réduction des risques p°6

Manifestation festive / local associatif / focus sur les débits de boisson

1 / RDV EN PRESENTIEL

Cadre réglementaire pour organiser un évènement dans les locaux de l'université ou hors des locaux universitaires

2 / FORMATION EN LIGNE

4 modules

☰ Formations à venir... le catalogue ne va cesser de s'enrichir p°8



- ☰ Lieux : Maison de l'étudiant Lorraine Nord, Campus Saulcy à Metz
Maison de l'étudiant Lorraine Sud, Campus Lettres et Sciences Humaines à Nancy
- ☰ Dates : 29 et 30 mars 2022
- ☰ Horaire : de 18h30 à 21h suivi d'un moment convivial
- ☰ Inscriptions : <https://enquetes.univ-lorraine.fr/index.php/662368?lang=fr>

2ème session

EN PRESENTIEL	MDE Lorraine Nord	MDE Lorraine Sud
Prise de parole en public	29 mars	30 mars
Organisation d'évènements	29 mars	30 mars
Prévention des violences sexistes et sexuelles	30 mars	29 mars
Passer le relais	30 mars	29 mars

Prendre la parole en public

S'adresser à une assemblée, défendre un projet face à un jury, motiver ses bénévoles... Dans ces situations, nous sommes amenés à prendre la parole en public et notre discours peut être décisif. Comment vaincre son trac ? Comment bien se préparer ? Comment s'exprimer avec fluidité ? Rendez-vous à notre formation prise de parole en public !

Organisation d'évènements

Vous souhaitez passer à l'étape supérieure ? Festival, gala, manifestation sportive, comment organiser des événements d'envergure ? Si votre association souhaite changer d'échelle cette formation est faite pour vous !

Prévention des violences sexistes et sexuelles

Dans 91 % des cas de violences sexuelles, les victimes connaissent les agresseurs. Une fois ce constat posé, il est indispensable de questionner et de prévenir les violences sexistes et sexuelles au sein de nos associations. Avec NousToutes, nous vous invitons à nous sensibiliser et à nous responsabiliser pour prévenir les comportements à risque dans le cadre de nos associations et lors des événements que l'on propose.



Passer le relais

On l'entend répéter trop souvent : les associations étudiantes souffrent d'un turn-over permanent de leurs membres et il est souvent difficile de passer le relais dans de bonnes conditions : pas de successeur identifié, une passation effectuée en seulement quelques minutes... À travers cette formation, voici nos conseils pour gérer la passation avec les nouvelles et nouveaux bénévoles et assurer la continuité de votre association, sans perdre les acquis de l'année.

3ème session **Save the dates !**

EN PRESENTIEL	MDE Lorraine Nord	MDE Lorraine Sud
<ul style="list-style-type: none">>Association et responsabilités des dirigeants>Financements et partenariats>Trésorerie>Recrutement et vie interne <p>Et autres formations à définir selon vos attentes, besoins et envies !</p>	Novembre 2022	



Prévention et réduction des risques



manifestation festive / local associatif

animée par

la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de l'Environnement de l'université et l'Association Addictions France



Formation obligatoire...

- ☛ Parce que les risques doivent être connus et réduits lorsque vous vous retrouvez dans votre local associatif ou lors des manifestations que vous organisez,
- ☛ Parce que vous délivrez des boissons dans votre local ou lors de manifestations et vous devez être en possession d'une licence « cercle privé » ou « licence temporaire ».

Cette formation se découpe en 2 temps

☛ 1 / Un RDV en présentiel

Ce moment vous permettra de connaître le cadre réglementaire et légal pour organiser un évènement dans les locaux de l'université ou hors des locaux universitaires.

Vous obtiendrez les réponses à vos questionnements liés aux

- >déclarations et autorisations : procédures et démarches administratives UL et communales,
- >règles de sécurité et d'hygiène pour la gestion de votre local associatif,
- >tenu d'une buvette dans votre foyer ou lors de manifestations,
- >prévention et anticipation en alcoologie et addictions...

EN PRESENTIEL	Vandœuvre-lès-Nancy	Metz
<i>Lieu au choix : Formation identique sur les 2 sites</i>	25 mai 2022 de 18h à 20h Faculté des Sciences et Techniques Amphi 8	2 juin 2022 de 18h à 20h Campus Saulcy Salle Ferrari

Inscription

<https://enquetes.univ-lorraine.fr/index.php/423794?lang=fr>

→ Une 1^{ère} attestation nominative de suivi de formation sera délivrée.



2 / Une formation en ligne

L'objectif est de vous permettre de mobiliser des connaissances et compétences afin de mettre en place ou améliorer votre dispositif de prévention et de réduction des risques et dommages au sein de vos événements.

Les 4 modules ci-dessous doivent être validés

MODULE 1
Identifier et réduire les risques liés aux conduites addictives en milieu festif
MODULE 2
Identifier les mesures législatives obligatoires en vigueur en matière de vente d'alcool au sein d'un événement festif (mineurs, ivresse, publicité) et son niveau de responsabilité en tant qu'organisateur
MODULE 3
Organiser un dispositif de prévention au sein des manifestations festives étudiantes dans une démarche de réduction des risques et des dommages
MODULE 4
Transmettre des messages de prévention et de réduction des risques liés à l'usage de produits psychoactifs

Cette 2^{ème} formation est dispensée l'Association Addictions France. Vous serez accompagnés dès votre inscription.

Inscription via [ce formulaire](#)

Vous pouvez y accéder H24 et vous organiser selon vos disponibilités.

Durée estimée

MODULE 1	4 heures
MODULE 2	2 heures
MODULE 3	2 heures
MODULE 4	2 heures

→ Une 2^{ème} attestation nominative de suivi de formation sera délivrée.



☰ ATTESTATIONS

>2 attestations nominatives seront remises à chaque étudiant ayant suivie la formation

- ❶ présence à la formation du 25 mai ou 2 juin
- ❷ validation des 4 modules AAF

>Elles seront demandées par la DPSE dès que l'association sollicitera une autorisation d'organiser un évènement et/ou d'avoir un débit de boisson.

>Elles sont valables tant que l'étudiant est membre de l'association.

☰ CONSEILS

>Nous vous invitons à venir à plusieurs car l'étudiant ayant suivi la formation doit être présent dès qu'il y a débit de boisson.

>Pensez à moyen et long terme !

Formez vos membres pour vos évènements proches, mais l'idéal est que ces étudiants formés aujourd'hui soient encore membres la rentrée prochaine, voire la suivante.



Formations à venir...



Nous travaillons avec nos partenaires afin de vous proposer au cours de l'année universitaire les formations

>Handi'

Initiation à la Langue des Signes / Formation pour obtention niveau A1.1

>Développement durable

>Egalité-Diversité

>Valorisation de l'engagement étudiant, compétences acquises

... et celles dont vous nous aurez fait part, vos besoins et envies !

